

Versailles, le 09 JAN. 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer, en tant que membre titulaire, qu'une réunion du Comité aura lieu le :

**Mercredi 15 janvier 2025 à 18h**

**12 rue mansart 78000 Versailles**

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à cette réunion ou, **en cas d'impossibilité**, de vous faire **représenter par votre suppléant**, dans ce cas il vous appartiendra de lui transmettre votre dossier.

Je tiens à vous rappeler que pour **l'obtention du quorum seront seulement comptabilisées les personnes physiquement présentes. Les pouvoirs ne peuvent être pris en compte pour le quorum.** Néanmoins, il vous est possible de transmettre aux services un pouvoir dûment complété. Je vous remercie de bien vouloir l'adresser à : [eh.montet@etaso.fr](mailto:eh.montet@etaso.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



**Erik LIÑQUIER**  
Président d'AQUAVESC

Versailles, le 29 JAN. 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer, en tant que membre suppléant, qu'une réunion du Comité aura lieu le :

**Mercredi 15 janvier 2025 à 18h**

**12 rue Mansart 78000 Versailles**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



**Erik L'INQUIER**  
Président d'AQUAVESC

**ORDRE DU JOUR**

**Comité Syndical du Mercredi 15 janvier 2025 à 18h**

**12 rue Mansart 78000 Versailles**

Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 09 décembre 2024

**Affaires Générales :**

2025/01 : Installation d'un délégué titulaire pour la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines pour la commune de Trappes

2025/02 : Modification des délégations du Comité au Président – actes de gestion courantes

2025/03 : Modification des délégations du Comité au Bureau

**Finances :**

2025/04 : Budget Primitif – exercice 2025 (PJ)

2025/05 : Souscription d'un emprunt de 6,5 M€ - site de la Chapelle (PJ)

**Patrimoine foncier :**

2025/06 : Acquisition définitive – site de La Chapelle (PJ)

**Ressources Humaines :**

2025/07 : Création des deux emplois permanents d'adjoint administratif principal 1ère classe et de l'emploi permanent de technicien principal 1ère classe et suppression des emplois existants

2025/08 : Mise à jour du tableau des effectifs

**Point informations :**

- Suivi des DSP

Décisions du Président



**Erik LINQUIER**  
Président d'AQUAVESC